

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Les Virées du fleuve sont de retour... Réservez votre place sur la navette!

Lavaltrie, le 5 août 2016 – Du 12 au 21 août prochain, il sera possible, à partir de Lavaltrie et de Contrecoeur, de traverser sur l'autre rive, en faisant usage d'une navette fluviale. Le projet pilote réalisé en 2014 s'étant avéré plus que populaire, les deux villes ont décidé de renouer avec l'expérience et d'offrir la possibilité aux citoyens et aux visiteurs d'aller à la rencontre de leurs voisins riverains. Plusieurs activités d'intérêt sont au programme : rabaska, exploration des îles de Contrecoeur, cyclo-tour, événements Rythmes et courants de Lavaltrie, symposium de peinture et plus encore!

L'événement *Les Virées du Fleuve* s'avère un projet incomparable sur le plan touristique et les municipalités concernées ont su développer le cachet festif lié à cette traversée. Ainsi, plusieurs activités attrayantes seront offertes sur les deux rives, ce qui permettra aux visiteurs de découvrir, à pied ou à vélo, la richesse des activités culturelles de ces deux villes ainsi que le lien historique qui les unit.

Rappelons qu'autrefois, plusieurs échanges ont lié les habitants de Contrecoeur et de Lavaltrie. Des mariages se contractèrent d'une rive à l'autre; les médecins, les notaires et les commerçants avaient de la clientèle des deux côtés du fleuve. Dans les années 30-40, il y avait beaucoup de parties sportives entre les équipes du nord et du sud. La circulation était importante sur le fleuve, surtout les week-ends de la saison froide avec le pont de glace qui se formait entre les deux rives. À l'arrivée du printemps, c'était à savoir qui traverserait le Saint-Laurent le premier en chaloupe à rames ou à moteur.

« L'événement *Les Virées du Fleuve* vous fera voguer sur les traces des ancêtres contrecoeurois et lavaltois! Nos commerçants et intervenants culturels seront ravis d'accueillir « à nouveau » nos voisins

d'en face pour leur faire valoir les attraits historiques et récréatifs de notre ville », mentionne Mme Suzanne Dansereau, la mairesse de Contrecoeur.

De son côté, le maire de Lavaltrie, M. Jean Claude Gravel, a tenu à mentionner que la Ville de Lavaltrie est extrêmement fière de permettre le retour de cette activité culturelle des plus enrichissantes : « *Les Virées du fleuve* font valoir notre patrimoine historique, tout en offrant aux visiteurs l'occasion de passer un bon moment au sein de nos collectivités respectives. Redonner l'accès au fleuve à notre population a longtemps fait partie de nos priorités municipales et c'est avec satisfaction que je constate la réussite de cet important objectif. »

Il est possible de réserver sa traversée en composant le 450 586-9569 à Lavaltrie ou le 450 587-5750 à Contrecoeur. Tous les renseignements concernant l'horaire des activités sont disponibles au www.lesvireesdufleuve.com. Les organisateurs vous attendent en grand nombre, de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent!

Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration d'importants partenaires qui sont la Caisse Desjardins de D'Au-tray, la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères et le Port de Montréal. Un grand merci à ces collaborateurs!

-30-

Source : Elise Thériault
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2219